

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 juillet 2017

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux.

M. Samuel PERRIN nommé secrétaire de séance.

Absents excusés : M. J-Marie ROUSSEL, Mme Agnès AUBERT, Mme Christine BILLOT-LAILLET (pouvoir donné à M. Denis PUGIN), Mme Sophie DONEY (pouvoir donné à M. Jean-Louis VIENNET), M. J-Marie FLEURY, M. Didier LANGLOIS, Mme Christiane MOREL (pouvoir donné à M. David BESANCON), Mme Dominique PERRIER (pouvoir donné à Mme Jocelyne WOILLARD), M. Paul RUCHET (pouvoir donné à M. Robert ANTONI).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout du point VII Travaux de l'étang.

### **I – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 26 juin 2017** : approuvé à l'unanimité.

### **II – Urbanisme**

Présenté par M. Henri Pharizat

#### A- Départs dossiers vers DDT

##### 1) Permis de construire

ESAT « La bergerie »	46 rue Elisée Cusenier	Bâtiment	<b>Avis favorable</b>
----------------------	------------------------	----------	-----------------------

##### 2) Déclaration préalable

PUGIN Denis	9 route de Baume (VDG)	Construction pergola	<b>Avis favorable</b>
-------------	------------------------	----------------------	-----------------------

CUSENIER Alain	rue de Bermotte	division de parcelle	<b>Avis favorable</b>
----------------	-----------------	----------------------	-----------------------

#### B- Retours dossiers DDT

##### 1) Permis de construire

MARECHAL Françoise	10 rue des Tilles	construction pavillon	<b>Accordé</b>
--------------------	-------------------	-----------------------	----------------

SCI TERRE NEUVE	La Croix de Pierre	Modification revêtements façades	<b>dde pces cplem</b>
-----------------	--------------------	----------------------------------	-----------------------

VIDAL Guillaume	18 rue des Tilles	construction auvent	<b>Accordé</b>
-----------------	-------------------	---------------------	----------------

CCPPV	Au Sevuet	Lot à usage d'activités ZA	<b>Accordé</b>
-------	-----------	----------------------------	----------------

##### 2) Permis modificatif

POUCHOL Bruno	Verget Briot (VDG)	ajout de deux velux	<b>Accordé</b>
---------------	--------------------	---------------------	----------------

##### 3) Déclaration préalable

CUSENIER Alain	rue de Bermotte	division de parcelle	<b>Accordé</b>
----------------	-----------------	----------------------	----------------

PUGIN Denis	9 route de Baume (VDG)	Construction pergola	<b>dde pièces cplém</b>
-------------	------------------------	----------------------	-------------------------

MULLER Alexis	9 rue d'Ornans	Rénovation toiture et pose velux	<b>Accordé</b>
---------------	----------------	----------------------------------	----------------

### **III – Choix des entreprises pour la rénovation du groupe scolaire et la requalification des espaces publics de la traversée du village**

M. Robert Antoni, adjoint aux travaux, présente au Conseil les offres des différentes entreprises :

- Requalification des espaces publics de la traversée du bourg

3 entreprises ont répondu à l'appel d'offre : Ent BONNEFOY COLAS, Ent ROGER MARTIN, Ent VERMOT.

C'est l'entreprise Bonnefoy-Colas qui a été retenue (meilleure note technique et meilleur prix).

Le montant du marché s'élève à 1 580 437€ HT. Il était estimé par la maîtrise d'œuvre à 1 828 056€.

Les conseillers autorisent le Maire à signer le marché par 22 voix « pour », 0 « contre » et 3 abstentions (M. Jean-Claude BULLE, M. David BESANCON, Mme Christiane MOREL).

- Rénovation du groupe scolaire :

lots	Entreprises retenues	Montant de l'offre (HT) options incluses
1 Terrassements VRD	MOUROT	64 888€
2 Gros oeuvre	CHD	326 168€
3 Charpente bois	reconsultation	
4 Couverture tuiles et bacs acier	reconsultation	
5 Menuiserie extérieure PVC	PORTE FENETRE VOLET	43 250€
6 Serrurerie	SOUBRIER	63 996€
7 Menuiserie bois	VDM	78 102€
8 Cloisons doublage plafonds	ABH	94 139€
9 Plateformes élévatrices	2MA	44 706€
10 Carrelage faïence	MARTIN LUCAS	20 070€
11 Plafonds suspendus	SPCP	47 964€
12 Sols souples colles	MARTIN LUCAS	41 544€
13 Peinture	BONGLET	35 692€
14 Chauffage plomberie	PALISSOT	204 170€
15 Electricité	POURCELOT	131 509€

Les membres présents et représentés du Conseil Municipal valident le choix des entreprises et les montants de l'offre de base + les options, à l'unanimité et autorisent le Maire à signer les marchés, y compris ceux non encore attribués dans la limite de l'estimation faite par le maître d'œuvre (+ 20%).

#### **IV – Contraction emprunts Caisse de Dépôts et Consignation**

Mme Christiane Rouget présente au Conseil la proposition de la Caisse des Dépôts et Consignations : un emprunt de 600 000 € à 0 %, à la condition d'en contracter un autre de 600 000€ à 2 % d'intérêt.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal autorise le Maire à contracter ces emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

#### **V – Nombre de délégués à la Communauté de Communes**

Mme Christiane Rouget expose que le nombre de sièges du conseil communautaire est désormais de 3 pour la commune d'Etalans. Seront désormais conseillers communautaires : M. J-Marie Roussel, M. Paul Ruchet et M. J-Claude Bulle.

M. J-Louis Viennet restant à titre consultatif sans pouvoir décisionnaire.

L'exposé de l'adjointe au Maire entendu, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal accepte les modifications statutaires et autorise le Maire à signer tous documents y afférant.

#### **VI – Vente parcelle communale d'aisance**

M. Henri Pharizat expose la demande d'un particulier pour l'acquisition de la parcelle AC14 de 90m<sup>2</sup> à 50€ le m<sup>2</sup> à la commune.

L'exposé de M. Henri Pharizat entendu, à l'unanimité des membres présents et représentés le Conseil Municipal :

- autorise le Maire à signer la vente de cette parcelle.

#### **VII – Travaux à l'étang**

L'entreprise PUSARD a été retenue pour les travaux de consolidation des berges de l'étang. Le montant s'élève à 12 320€. L'association de pêche, l'Amicale des Durgeons, participera à la dépense à hauteur de 3000€

L'exposé de M. Robert Antoni entendu, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché.

## **VII – Questions diverses**

➤ Mme Jocelyne Woillard informe que le nettoyage/désherbage des merlons a été effectué par la sté Pépinières et Paysages de Pierrefontaine-Les-Varans pour un coût de 1 560€.

La visite du jury régional du fleurissement aura lieu le 02 août à 10h30.

➤ M. J-Louis Viennet informe qu'un des logements de Charbonnières-Les-Sapins sera loué à dater du 01/08/17.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : 07 septembre 2017 à 20h30.

➤ Levée de séance : 22h15

L'adjointe au Maire,  
Christiane ROUGET

Le secrétaire de séance,  
Samuel PERRIN